

ÉLECTION DU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du REPI est composé de 7 personnes :

- Jean-Yves Le Bars : président
 - Jean-Paul Legrand : vice-président
 - Murielle Charles : trésorière
 - Patrice Gajan : trésorier-adjoint
 - Claudie Seac'h : secrétaire
 - Albert Tom : secrétaire-adjoint
- et un représentant de la CCPI, membre de droit : Raymond Mellaza

Chaque année, à tour de rôle, deux administrateurs sont déclarés sortants et peuvent se représenter.

Comme nous n'avons pu organiser les rendez-vous habituels, Réunion de printemps, Réunion d'automne, Barbacoa... nous n'avons pas fait appel à de nouveaux candidats. Nous sommes conscients de cet impair, aussi nous proposons aux adhérents qui désireraient participer aux réunions du C.A. de nous le faire savoir ; ils pourront participer aux discussions avec voix consultative uniquement.

Cette année les administrateurs sortants sont : Murielle Charles (trésorière) et Patrice Gajan (trésorier-adjoint). Tous les deux se représentent.

PROJETS D'ACTIVITÉS AU REPI POUR 2021

En fonction de la crise sanitaire :

- ... Suivi du rucher (printemps, automne, etc.).
- ... Réimplantation de ruches aux Sablières.
- ... Pouvoir participer aux différentes animations qui n'ont pu être réalisées cette année.
- ... Prévoir un compagnonnage pour les nouveaux adhérents. La formation plus complète étant assurée par le GDSA.
- ... Une formation à l'élevage simplifié de reines.

QUESTIONS DIVERSES

Si vous avez des questions à poser, des suggestions à proposer au CA, n'hésitez à nous écrire : reppi@laposte.net